

BIONVILLE – MORLANGE



BIONVILLE sur NIED

La commune de Bionville comprend les sections de Bionville et Morlange.

A dextre, armes de la famille JOLY, à laquelle appartenait la seigneurie de Bionville au XVII^e siècle. Les clefs, à senestre, rappellent que Morlange a pour patron Saint Pierre. La fleur de lys est l’emblème de l’abbaye de Saint-Vincent de Metz, qui avait le droit de patronage à Morlange.

Reconstitution réalisée par Madeleine BRICHE

Cercle généalogique du Pays de Nied

CG 571

Tél.-Fax 03 87 78 51 45

E-mail : geneanid.cg571@guido.fr